



■ VERS L'AUTODETERMINATION



Sur site, à distance ou mixte (présentiel recommandé)



2 jours (se décline sur 1 jour - nous consulter)



de 6 à 14 participants



800 euros net/ jour (inclus : un suivi post formation pendant 3 mois)



LES DEFIS DE L'AUTODETERMINATION

Soutenir l'autodétermination des personnes est désormais un incontournable de l'accompagnement, mais que signifie t-elle réellement ? La personne déciderait-elle pour et par elle-même tout le temps ? Comment faire lorsque ses capacités cognitives sont réduites ? Quel rôle pour le professionnel au quotidien ? Comment réagir, quand la personne se met en risque ? La personne accompagnée aurait -elle toujours raison ? Ces questions, fondamentales, ne peuvent pas échapper à une réflexion nourrie et partagée.



OBJECTIFS

Cette formation action a pour objectif de soutenir les professionnels dans la mise en place de pratiques d'accompagnement favorisant l'autodétermination des personnes. En s'appropriant les exigences de la notion et le contexte dans laquelle elle s'inscrit, ils poseront un nouveau regard sur l'organisation et le fonctionnement de leur établissement/ service, et repositionneront leurs outils d'accompagnement en cohérence avec cette approche.

Aptitudes et compétences visées

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir ce qu'implique cette notion dans l'accompagnement d'une personne
- Mesurer les exigences de l'approche au quotidien
- Anticiper les enjeux en termes de posture professionnelle
- Repérer le cadre politique et légal dans laquelle elle s'inscrit
- Saisir la place de l'autodétermination dans la démarche Qualité
- Comprendre les facteurs soutenant/freinant l'autodétermination d'une personne
- Contribuer au déploiement d'une culture partagée au sein de son ESSMS
- Adopter les bons réflexes dans l'accompagnement au quotidien
- Identifier les outils et méthodes soutenant l'autodétermination
- S'appuyer sur les outils d'accompagnement préexistant dans l'ESSMS pour favoriser l'autodétermination



PROGRAMME DETAILLE

JOUR 1

S'approprier la notion

- L'autodétermination, un « nouveau » concept ?
- Les 4 éléments clés de l'autodétermination
- Ce qu'est l'autodétermination et… ce qu'elle n'est pas
- Les principes socles de l'autodétermination
- Les injonctions paradoxales dans l'accompagnement

L'autodétermination en action : travail en groupe sur ce que nous disent les personnes accompagnées

Clarifier le cadre légal

- Le cadre juridique : ce que nous disent les textes des pratiques recommandées
- Les dispositifs nationaux utiles et à connaître
- Quelques recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- L'autodétermination : un enjeu fort dans la nouvelle méthode d'évaluation de la qualité
- Les chiffres de l'autodétermination

Comprendre avant d'agir

- Accompagner l'autodétermination : un processus complexe
- Les modèles qui nous permettent de comprendre pour mieux accompagner

L'autodétermination en action : travail individuel puis partagé sur les situations vécues au quotidien

JOUR 2

Instaurer un environnement favorable

- Insuffler la culture de l'autodétermination dans l'institution, un vrai changement : des pistes nombreuses et variées (valeurs, règles collectives, charte, etc.), des bonnes pratiques
- Oser aborder les sujets sensibles : la notion de risque, la place des aidants, les tabous de l'accompagnement, la place des professionnels, la pairaidance
- Favoriser la parole : les nombreuses raisons de ne rien dire, les bonnes pratiques, les outils à disposition, les règles d'or

L'autodétermination en action : travail individuel d'analyse des documents de son ESSMS



Faire du projet personnalisé l'outil clé

- Les règles d'or d'un projet personnalisé « autodéterminé »
- Analyser la situation de la personne... vraiment !
- Evaluer l'autodétermination d'une personne
- Comment ne PAS se comprendre ?
- Tant d'outils et de méthode de communication
- Evaluer l'accompagnement vers l'autodétermination

L'autodétermination en action : travail en groupe sur les projets personnalisés de l'ESSMS



MODALITES PEDAGOGIQUES

La formatrice apporte les connaissances nécessaires, les méthodes, les outils pour que les participants puissent se les approprier et les intégrer dans l'évolution de leur compétence, de leur travail et de leurs procédures, de façon individuelle et de façon collective.

La méthode utilisée est volontairement participative et interactive afin que chaque participant puisse s'impliquer, apprendre et expérimenter sur ses propres sujets/projets en situation de travail. Les participants sont invités à travailler sur les supports utilisés dans leur quotidien s'ils le souhaitent. L'approche pédagogique inclut de nombreux temps d'échanges, exercices pratiques, retours d'expérience, adaptés au contexte de l'établissement/service.

Supports de cours remis en format dématérialisé



MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un questionnaire d'évaluation des acquis sont systématiquement proposés en format dématérialisé.



FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation sera remise à chaque participant précisant le niveau d'obtention de chaque compétence.



PUBLICS ET PRE REQUIS

Cette formation s'adresse à tout professionnel du secteur médico-social souhaitant s'impliquer dans la mise en œuvre d'une démarche Bientraitance de sa structure.

Aucun pré requis en termes d'année d'expérience ou de métier n'est demandé. Un test de positionnement proposé avant la formation en format dématérialisé permettra d'adapter la formation aux besoins des apprenants.



DATE ET LIEU DE FORMATION

A définir avec le client

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

En cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant, contacter la référente Handicap :
contact@sad-conseil.com / 06 63 23 11 16

*Vous avez une
question ?*

Contactez-nous !

